

À Propos de MAROCLEAR

Maroclear, le dépositaire central des titres au Maroc, joue un rôle essentiel dans la sécurité et l'efficacité du marché financier marocain en fournissant des services de règlement, de conservation et de gestion des titres. Inspiré par les meilleures pratiques internationales et engagé dans l'innovation, le dépositaire central Maroclear vise à renforcer la confiance des investisseurs et de promouvoir la transparence et l'efficience du marché financier national.

Créé en 1997, Maroclear est le Dépositaire Central des Valeurs Mobilières au Maroc. Il est chargé d'assurer pour le compte de ses affiliés, de la dématérialisation des titres et leur conservation, de la gestion du système de règlement livraison qui permet le dénouement des transactions ainsi que de l'administration de l'ensemble des événements liés à la vie d'un titre. Maroclear apporte la sécurité et la fluidité nécessaires au bon fonctionnement des processus post-marché.

En tant que Dépositaire Central du Maroc et tiers indispensable au bon fonctionnement du marché, Maroclear est un acteur clé du développement du secteur financier du pays. La mission de cette institution est d'offrir à tous les intervenants un cadre totalement sécurisé et fiable pour la conservation de leurs titres et l'exécution de leurs transactions. À cette fin, Maroclear met à leur disposition un système d'information de dernière génération ainsi que des ressources humaines hautement qualifiées pour répondre à la complexité, à la vitesse et au développement de la quantité des actifs gérés sur la place financière de Casablanca.

Maroclear est animé par l'ambition de participer au dynamisme du secteur financier marocain et de l'ouvrir aux marchés étrangers. À cet effet, son activité principale exige que les processus soient conformes aux normes internationales les plus strictes et aux meilleures pratiques. L'ambitieuse montée en puissance de la Place Financière Marocaine s'accompagne ainsi d'un devoir impératif d'exemplarité. Maroclear aspire à devenir une référence qui accompagnera l'émergence de l'industrie des services financiers. Son expertise, sa rigueur et sa capacité à innover sont des atouts essentiels dans ce contexte. L'objectif est de contribuer à un marché plus fluide, plus dynamique et plus sécurisé, permettant ainsi à Maroclear de se positionner

comme le partenaire de confiance indispensable pour les professionnels financiers ainsi que pour les investisseurs locaux et étrangers.

Notre histoire

Depuis plus de 20 ans, le Dépositaire Central a investi massivement pour que, de la conservation au dénouement des titres, les opérations se déroulent dans la transparence, la sécurité et ce, en répondant aux meilleurs standards internationaux.

Au commencement, il y eut le papier. Au démarrage des activités du Dépositaire Central en septembre 1997, les premiers collaborateurs de MAROCLEAR recevaient des « ordres de virement de titres» sur des imprimés papiers. Ils procédaient à leur saisie manuellement et, en fin de journée, éditaient des relevés que les coursiers de chaque Banque ou Société de Bourse venaient récupérer en fin de journée.

Prestataire de services post-marché, MAROCLEAR contribue au développement du marchés des capitaux, notamment en facilitant le Règlement/Livraison de transactions sur titres. Cette fonction est assurée non seulement pour le marché boursier, mais également pour les autres marchés de gré à gré où se négocient les autres valeurs admises aux opérations de MAROCLEAR (Bons du Trésor, Titres de Créances Négociables et Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières). MAROCLEAR est l'histoire d'une entreprise qui a su anticiper avec agilité sa transition digitale avec maestria en repoussant sans cesse les frontières de sa performance. Dès mai 2003, MAROCLEAR a lancé le premier service post-marché complètement automatisé, il s'agit des processus dits « Ajustement et dénouement» des opérations et le papier disparaît alors Si l'histoire se construit jour après jour, il n'en reste pas moins que des «moments clés» ont été de décisifs facteurs de croissance et de valeurs ajoutées.

Le tournant décisif pour MAROCLEAR a été l'investissement des équipes dans une refonte totale des systèmes d'information en 2008. Une refonte qui a permis le renforcement de la sécurité, l'intégrité du marché et d'améliorer l'attractivité pour les investisseurs nationaux et internationaux. Dès lors, l'entité a pris son essor pour aborder une phase de consolidation jusqu'en 2016.

Le plan de développement stratégique 2014-2016 s'est concrétisé à travers de multiples réalisations telles qu'entre autres, le renforcement de la gouvernance, le lancement d'un nouveau service de dématérialisation des titres des sociétés

non cotées et la continuité de la mise à niveau des infrastructures informatiques. Depuis, MAROCLEAR se dote des moyens de ses ambitions lesquelles sont tournées vers la société Casablanca Finance City Authority. MAROCLEAR s'inscrit en phase avec les acteurs du marché qui feront de la Place de Casablanca un hub régional incontournable.

› **La loi n° 35-96 relative au Dépositaire Central**

Fondé en 1997 sous forme de Société Anonyme en tant que Dépositaire Central des valeurs mobilières, en vertu des dispositions du Dahir n° 1-96-246 du 9 janvier 1997, portant promulgation de la loi n°35-96 relative notamment, à la création d'un dépositaire central. Il offre à ses clients, exclusivement constitués d'émetteurs, de banques et de sociétés de bourse, une vaste gamme de prestations répondant à la fois aux besoins du marché et aux exigences de conformité aux standards internationaux.

MAROCLEAR assure pour le compte de ses affiliés la conservation des titres, leur circulation ainsi que leur administration. Tant pour les négociations de bourse que pour les transactions de gré à gré, MAROCLEAR est impliqué d'un bout à l'autre dans la phase post-négociation.

Les dispositifs mis en place par MAROCLEAR permettent d'apparier et de dénouer, selon le principe du règlement contre livraison, toute transaction sur les valeurs admises à ses opérations. Concrètement, cela se traduit d'une part par des flux titres imputés directement sur les comptes que MAROCLEAR conserve et d'autre part par des flux espèces correspondants, instruits concomitamment auprès de Bank Al-Maghrib (Banque Centrale).

› **Le règlement général du Dépositaire Central**

MAROCLEAR est régulé par un Règlement Général, approuvé par le Ministre des Finances (arrêté n°932.98 du 16 avril 1998). Il est placé sous la supervision du Ministère des Finances et est soumis au contrôle de l'AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux) ainsi qu'à celui de Bank Al-Maghrib. Le Règlement Général est pris en application de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, promulguée par le dahir n° 1-96-246 du 9 janvier 1997. Il fixe les règles de fonctionnement du Dépositaire Central et les obligations de ses affiliés.

Les services :

- **Affiliation**L'affiliation aux services du Dépositaire Central des titres désigne le processus par lequel une institution financière ou un émetteur s'inscrit auprès de Maroclear pour accéder à ses services.
- **Règlement/Livraison**Le dénouement fait référence à l'achèvement d'une transaction sur titre financier. Cela implique le processus de règlement-livraison par lequel la propriété des titres et les fonds associés sont transférés entre les parties impliquées dans la transaction.
- **Admission des titres**L'admission des titres chez Maroclear fait référence au processus par lequel des titres financiers sont inscrits et reconnus dans les systèmes du dépositaire central des titres pour y être conservés et traités.
- **Opérations sur titres**L'administration des titres désigne l'ensemble des activités liées à la gestion des évènements sur instruments financiers admis chez Maroclear.
- **Conservation**La conservation est le processus par lequel Maroclear garde et gère l'intégralité des instruments financiers détenus par ses affiliés,

Affiliation au dépositaire central :

Affiliation sous mandat :

c'est le fait qu'un affilié donne mandat à un autre pour gérer les comptes courant ouvert à son nom auprès du dépositaire central

Affiliation pleine exercice :

au contraire de la première ici l'affilié gère lui-même tous ses comptes sans recourir à un autre affilié

-les documents pour l'affiliation sont :

1. des preuves l'autorisant à exercices une activité réglementé (l'habilitation)
2. des informations opérationnelles et des preuves de conformité réglementaire.

Avantages du service d'affiliation de Maroclear

L'affiliation au dépositaire central permet d'accéder à une infrastructure de marché qui garantisse :

1. **Sécurité** : Les titres sont gardés en sécurité identifiés par codification.
2. **Efficacité** : Le règlement des transactions de titres est plus rapide et plus efficace.
3. **Réduction des risques** : Les risques opérationnels et de contrepartie sont réduits grâce à des processus centralisés et standardisés.
4. **Accès au marché** : Les membres peuvent accéder à une gamme plus large de marchés et de produits financiers.
5. **Services complémentaires** : Les affiliés peuvent bénéficier de services supplémentaires tels que la gestion des garanties, les prêts de titres, et la gestion des événements d'entreprise (dividendes, assemblées générales, etc.).

Partenaires locaux et internationaux

1. **AMEDA**
2. **AMIC**
3. **ANNA**
4. **APSB**
5. **BCEAO**
6. **BEAC**
7. **Bourse de Casablanca**
8. **BVMAC**

- 9. CSCS PLC**
- 10. DC/BR**
- 11. Euroclear**
- 12. GPBM**
- 13. London Stock Exchange**
- 14. Maroc PME**
- 15. Ordre des Experts Comptables**
- 16. QCSD**
- 17.**